Le P'tit Frontenexois

MARS 2009

www.frontenex.com

Pour ce premier bulletin de l'année 2009, nous avons souhaité donner à votre P'tit Frontenexois un nouveau style. A l'écoute des uns et des autres, nous sommes arrivés à une édition en couleur, sur un papier blanc. Cela nous permet de glisser des photos qui soient lisibles. Ce numéro est dans un format livret, car il contient des informations importantes et nombreuses, comme les finances communales. Le format des suivants s'adaptera au volume des informations transmises. L'édition est réalisée en mairie.

Marc Guingant

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Quand	Qui	Thème
15/3/09	La Mairie	Repas des Anciens à la salle polyvalente
5/4/09	Comité des Fêtes	Repas dansant à la salle polyvalente (20€)
4 et 5/4/09	Amicale boule	Challenge de la ville de Frontenex.
22/4/09	Ainés ruraux	Repas de 5 clubs
25/4/09	La Mairie	Soirée du rire à la salle Polyvalente à 20h avec Rémy Deval
08/05/2009	Anciens combattants	Cérémonie au monument aux morts. Avec l'ensemble instrumental-vocal de Frontenex

ELECTIONS EUROPEENNES DU 7 JUIN 2009

Pour pouvoir voter à ces élections, les jeunes âgés de 18 ans entre le 01/03/09 et le 06/6/09 devront impérativement se faire inscrire sur les listes électorales **avant le 31/03/09**.

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Lundi 8h-12h 16h-18h **Mardi** 8h-12h
Mercredi 8h-12h 16h-18h **Jeudi** 8h-12h
Vendredi 8h-12h 14h-17h
Tél : 04 79 31 40 10 **Fax :** 04 79 31 49 88

E mail : mairiefrontenex@wanadoo.fr
Site Internet : www.frontenex.com

LES VŒUX A LA POPULATION

Le 3 janvier, la population a répondu favorablement à l'invitation du Maire. Ce fut, après les discours officiels, un moment de partage et de convivialité autour de la galette des rois et l'occasion de remettre les lots 2008 des concours des maisons et balcons fleuris et décorés.

L'AMICALE BOULE SE PORTE BIEN

Le président et tous les sociétaires vous présentent tous leurs vœux. Le bilan sportif a apporté de nombreuses satisfactions lors des différentes compétitions officielles. Après une très bonne année pour nos jeunes, et un début de saison porteur de nombreux espoirs, une désaffection brutale est apparue, non justifiée ni par les enfants ni par les parents. Je rappelle que l'inscription est gratuite pour nos jeunes (cartes-licences-assurances). A partir de fin février, découverte du sport boule à l'école, une convention a été signée entre les instances boulistes et l'éducation nationale. Si vous ne savez pas quoi faire, venez jouer à la pétanque, tous les jours sauf le lundi (Fermeture), Gégé vous attend à partir de 14h30. Lors du challenge de la ville le 4 et 5 avril, venez encourager les membres de la plus ancienne association de Frontenex.
Le président : Claude Giannina

MARS 2009

www.frontenex.com

Le P'tit Frontenexois

ENSEMBLE AGISSONS POUR FRONTENEX

Article sur la diffusion du DICRIM

Dans le cadre de la gestion des risques majeurs sur notre commune (inondation, séisme…), l'information et la formation des habitants sont essentielles.

A cet effet, vous serez destinataires **au début du mois d'avril**, dans votre boîte aux lettres, d'un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) nous concernant.

Le risque zéro n'existant pas, il visera à porter à votre connaissance les réflexes à adopter en cas de survenance de ces situations extrêmes.

Pour votre sécurité, Archivez ce document !

D'autre part, le Conseil Municipal travaille à la mise en place du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) qui vise à recenser et organiser tous les moyens nécessaires à la mise en sécurité des habitants de la commune (alerte, évacuation, ravitaillement, hébergement d'urgence…)

A cet effet, vous aviez été destinataires en 2007 d'une lettre d'information sur la mise en place d'un système d'alerte rapide, accompagnée d'une fiche de renseignements nécessaire à votre inscription dans notre base de données. Si vos coordonnées ont changé, ou si vous ne résidiez pas sur la Commune (et que vous n'êtes pas répertoriés dans l'annuaire France Télécom), merci de renvoyer ce document en mairie.

- - - -

Je passe à la TNT hertzienne – A Frontenex "Télévision Numérique Terrestre"

Votre immeuble ou votre maison est raccordé à une antenne « râteau », sur le toit, ou d'intérieur.

Vous venez de vérifier si votre commune est couverte par la TNT

Plus de 85 % de la population française est couverte. A fin 2011, 95% de la population sera couverte (91% par département, au minimum).

Contrôlez votre antenne

Dans un certain nombre de cas, une adaptation mineure de l'installation peut s'avérer nécessaire : consultez un professionnel.

En habitat collectif, les gestionnaires d'immeubles doivent prendre les dispositions nécessaires pour mettre en conformité l'équipement de l'habitation en demandant à leur antenniste-installateur un diagnostic, ou en s'adressant à un organisme indépendant comme le COSAEL (www.cosael.com).

Achetez un téléviseur « TNT intégrée » ou un adaptateur pour son matériel existant

- en vente dans les magasins spécialisés et les grandes surfaces
- pour les téléviseurs, vérifiez la mention «TNT intégrée ».

Depuis le 5 mars 2008, tous les téléviseurs doivent intégrer la TNT, c'est la loi.

Installez votre matériel

Il vous suffit alors de :
- brancher votre téléviseur TNT intégrée ou votre adaptateur (sur la prise péritel de votre ancien poste)
- puis de faire une recherche automatique des chaînes (en suivant les instructions à l'écran).

CHIEN PROPRE = VILLE PROPRE
APPEL AU CIVISME

La commune fait son possible pour améliorer votre cadre de vie. La propreté en général est l'affaire de chacun.

Toutefois, la lutte contre les déjections canines demeure un réel souci.

C'est pourquoi cet article s'adresse en particulier aux propriétaires d'animaux.

Si les chiens ont leur place dans notre village, les déjections constituent un véritable problème de santé publique en termes d'hygiène, de **nuisances olfactives** et de **sécurité** (glissades et chutes)

Aussi, comme le rappelle le slogan *«Chien propre, ville propre»*, la seule façon efficace d'éviter ces désagréments est de ne pas laisser les souillures sur la voie publique ou sur les pelouses.

Adoptez, s'il vous plait, le bon réflexe et **ramassez les déchets de votre animal pour respecter les autres mais aussi l'environnement.**

FRONTENEX EN FETE LE 17 MAI 2009
1er PIQUE NIQUE COMMUNAL

Les associations de Frontenex vous invitent à venir découvrir leurs activités. Toute la journée leurs portes seront ouvertes. Autour d'un **grand jeu** vous passerez d'une association à une autre. Vous pourrez ainsi vous essayer au Judo, au Badminton, au théâtre, puis au scrabble, etc… A midi, les associations vous proposent d'organiser **le 1er Pique Nique** Communal. Vers 18h, un tirage au sort permettra de faire gagner aux participants du grand jeu, de nombreux lots.

LE 17 MAI FAITES LA FETE A FRONTENEX

« HIP HOP » FRONTENEX « POH PIH »

Cyril, l'animateur de l'Association d'Animation de la Haute Combe de Savoie, vous informe que les cours de HIP HOP se déroulent tous les mercredis de 17h30 à 19h à la salle de boxe, à côté de la salle des sociétés. Pour tous renseignements vous pouvez joindre Cyril sur aahcs-jeunes@hotmail.fr ou au 0632009929. Site de l'A A H C S : asso.aacs@wanadoo.fr

RESULTAT DE L'ANNEE 2008 EN QUELQUES CHIFFRES.

*Avec les élections municipales en mars 2008, ces chiffres représentent quasiment le bilan de la nouvelle équipe municipale. Malgré des travaux relativement importants sur la commune, le résultat de cette année permet de dégager une enveloppe d'autofinancement de **590 k€** au titre du budget principal (M14) et **156k€** au titre du budget de l'eau (M49)*

BUDGET PRINCIPAL ou (M14) (en euros)

Excédent de fonctionnement de 640 136.02

- Recettes de Fontionnement = 1 432 567.65
- Dépenses de Fontionnement = 792 431.63

Déficit d'Investissement de 49 745.48

- Recettes d'investissement = 1 540 555.54
- Dépenses d'investissement = 1 590 301.02

Soit un Résultat de clôture 2008 de 590 390.54 Cette somme sera versée au budget 2009 en ...

- ...Recettes d'investissement pour 640 136.02 (1)
- ...Dépenses d'investissement pour 49 745.48 (2)

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ou (M49) (en euros)

Excédent de fonctionnement de 33 562.37

- Recettes de Fontionnement = 88 048.12
- Dépenses de Fontionnement = 54 485.75

Excédent d'Investissement de 123 170.95

- Recettes d'investissement = 190 545.63
- Dépenses d'investissement = 67 374.68

Soit un Résultat de clôture 2008 = 156 733.32 Cette somme sera versée au budget 2009 en ...

- ...Recettes d'investissement pour 123 170,95 (3)
- ...recettes de fonctionnement pour 33 562.37 (4)

Budget 2009
Dépenses de Fonctionnement

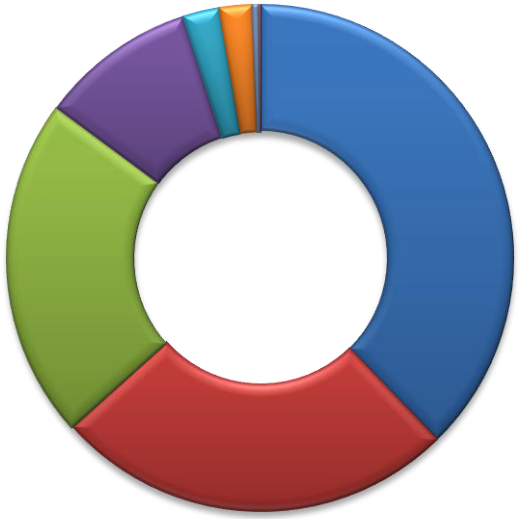

- Virement à l'investissement 37,73 %
- Charges de personnel 25,62 %
- Charges à caractère général 21,75%
- Charges de gestion courante 9,94 %
- Dépenses imprévues 2,39 %
- Charges financières 2,05 %
- Charges Exceptionnelles 0,40 %
- Opérations d'ordre 0,12 %

552 684 € = Solde mobilisable pour l'investissement après couverture des dépenses courantes.

375 400 € = Représente le coût des salaires et charges sociales des employés des services communaux.

318 610 € = Ce sont les dépenses d'exploitation engendrées par le fonctionnement quotidien des services communaux.

145 654 € = Concernent pour l'essentiel nos participations à différents syndicats intercommunaux, au service incendie et à l'aide sociale du département ainsi que les indemnités des élus.

35 000 € =Il s'agit en quelque sorte d'une « poire pour la soif » pour faire face à des dépenses non budgétées, survenant dans l'année 2009.

30 000 € = Il s'agit des intérêts des emprunts contractés par la commune.

5 800 € = Elles concernent une provision pour d'éventuelles indemnités.

1 796 € = Opérations comptables destinées à constater un changement de matériel.

Budget 2009
Recettes de Fonctionnement

- Impôts taxes 61,58 %
- Dotations Participations 24,83 %
- Autres Pdts gestion 8,81 %
- Produits de services 2,66%
- Atténuation de charges 2,12 %

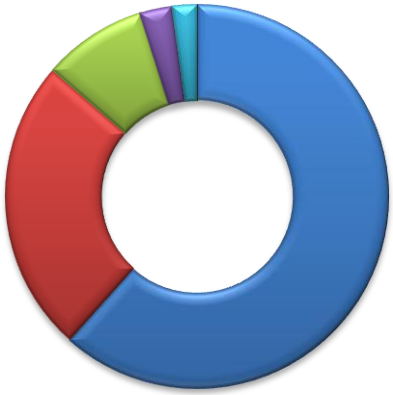

902 144 € = Il s'agit pour l'essentiel : des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, et foncier non bâti) pour 370 000 € et de la quote-part sur la taxe professionnelle qui nous est reversée par la communauté de communes à hauteur de 514 244 €.

363 800 € = Regroupent les différentes compensations financières accordées par l'Etat et les remboursements de charges d'autres collectivités locales pour la gestion de services communs.

129 000 € = Il s'agit des loyers perçus par la commune au titre de ses propriétés immobilières. Comme tout propriétaire, la commune a aussi des charges.

39 000 € = Recettes encaissées par la commune au titre de ses services autres qu'administratifs (cantine, mise à disposition de salles etc…)

31 000 € = Remboursement par d'autres collectivités locales bénéficiant d'une mise à disposition ponctuelle de notre personnel communal.

BUDGET 2009 DEPENSES D'INVESTISSEMENT = 1 746 240.48 €

PROGRAMMES PLURIANNUELS PRIORITAIRES

- Extension du cimetière et aménagement des abords. 410 850 €
- Sécurisation rues Pillet et Piquand. 335 500 €
- Sécurisation abords groupe scolaire 80 000 €
- Acquisitions foncières 80 000 €
- Accès Personnes Mobilité Réduite 23 000 €
- Pont : rue du boulodrome 20 000 €
- Aménagement passage à niveau 13 000 €

PROGRAMMES 2009 PRIORITAIRES

- Rénovation électrique Gd Roc 155 000 €
- Renforcement de chaussées 70 000 €
- Eclairage public 58 500 €
- Rénovation du chauffage de l'église 20 000 €
- Mur Gros chêne et enrobés 18 000 €
- Tondeuse et remorque 13 000 €

PROGRAMMES DIVERS

- Travaux rénovation Gp scolaire 125 000 €
- Honoraires divers 15 000 €
- Matériel divers 10 000 €
- Logiciel marché public 8 000 €
- Matériel informatique 7 000 €
- Panneaux signalétiques 1 500 €
- Complément site internet 1 000 €

AUTRES CHARGES D'INVESTISSEMENT

- Remboursement des emprunts 158 000 €
- Solde travaux Rue gare et Gds champs 53 645 €
- Déficit d'investissement 2008 (2) 49 745.48 €
- Dépenses imprévues 2009 20 000€
- Mobilier bibliothèque 500 €

BUDGET 2009 RECETTES D'INVESTISSEMENT
1 746 240,48 €

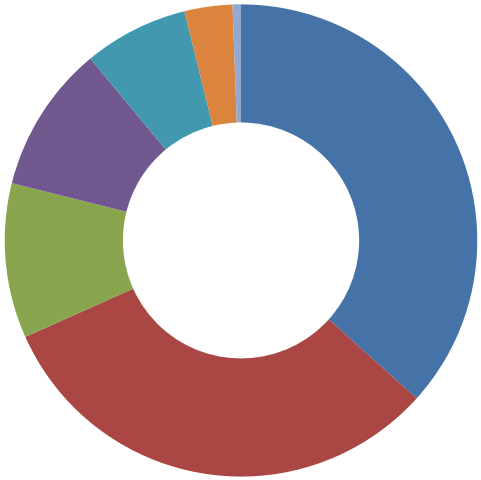

- Exédent fonctionnement 2008 36,66%
- Exédent fonctionnement 2009 31,65 %
- Emprunt 10,59 %
- Fonds compensation TVA 2007 10,09 %
- Fonds compensation TVA 2008 7,16 %
- Subventions attendues 3,28 %
- Taxe Locale Equipement 0,57 %

640 136.02 € (1) en 2008 et **552 684 €** en 2009 = Représente l'excédent des recettes, utilisable pour l'investissement, après avoir couvert les dépenses courantes. Cet « autofinancement » représente plus de 68 % de notre investissement.

185 000 € = Emprunt nécessaire pour équilibrer le budget d'investissement. A ne mobiliser qu'après utilisation des autres ressources.

176 163.46 € en 2007 et **125 000 €** en 2008 = TVA remboursée par l'Etat sur les travaux faits par la commune en 2007 et 2008.

57 257 € = Uniquement les subventions officiellement attribuées.

10 000 € = Perçue sur les permis de construire délivrés par la commune.

Un budget doit être l'expression d'un projet communal, et non un simple alignement de chiffre. Le Budget voté le 27 février 2009 par le conseil Municipal :
EXPRIME nos besoins collectifs (par exemple avec l'achat d'une tondeuse autoportée pour un meilleur entretien de nos espaces verts).
CONCRETISE les engagements que nous avons pris envers vous lors des dernières élections (sécurisation des abords du groupe scolaire et des rues Joseph Pillet et Piquand, pour vivre plus agréablement à Frontenex).
TRADUIT l'implication de vos conseillers municipaux.
Ce budget se veut :
REALISTE. Les dépenses ont été évaluées au plus juste, notamment à partir d'estimation prévisionnelle chiffrée.
PRUDENT. Nous ne comptabilisons que les recettes certaines, comme par exemple les subventions, mais nous veillons à toutes les solliciter. Nous limiterons autant que possible le recours à l'emprunt et nous n'augmenterons pas cette année les impôts (les taux sont stables depuis des années : cf extrait délibérations ci-dessous)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2009

L'affectation du résultat 2008 est votée à l'unanimité des conseillers présents ainsi que le budget primitif 2009.	Maintien du taux des trois taxes **Taxe d'habitation** **7.5%** **Taxe foncière (bâti)** **14.05%** **Taxe foncière (non bâti)** **93.72%**	Subventions aux associations. Les critères d'attribution des subventions seront modifiés en 2009. Un projet est présenté au conseil qui s'exprime largement. Le projet sur la méthodologie sera présenté à la réunion des associations du 4 mars 2009.	Le Conseil valide le passage en perte, de factures d'eau qui semblent ne plus pouvoir être encaissées, pour un montant de 972.40€	Au niveau du Personnel, le conseil valide l'avancement de grade d'un Adjoint Technique 1ère classe et crée le poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Budget 2009 (Eau Assainissement) Dépenses de fonctionnement

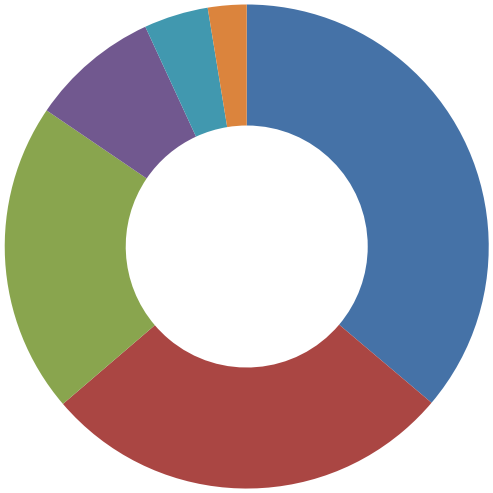

- Amortissement des travaux 21 000 € = 36,16 %
- Remboursement emprunts 16 000 € = 27,55 %
- Charges caractère général 12 062,37 € = 20,77 %
- Dépenses imprévues 5 000 € = 8,61 %
- Charges exceptionnelles 2 500 € = 4,3%
- Créances irrécouvrables 1 500 € = 2,58 %

Budget 2009 (Eau Assainissement) Dépenses d'investissement

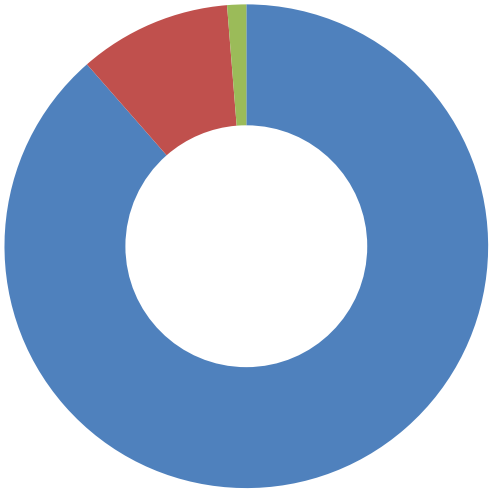

- Immobilisation en cours 139 170,95 € = 88,54 %
- Remboursement des emprunts 16 000 € = 10,79%
- Amortissement des subventions 2 000 € = 1,27%

Budget 2009 (Eau Assainissement) Recettes de fonctionnement

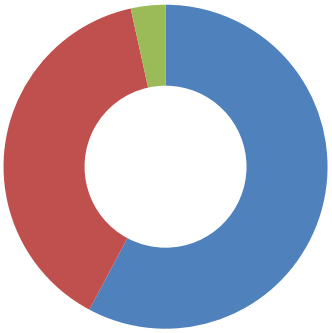

- (4) Excédent fonctionnement 2008 33 562,37 € = 57,80 %
- Redevance assainissement 22 500 € = 38,75 %
- Amortissement subventions 2 000 € = 3,45 %

Budget 2009 (Eau Assainissement) Recettes d'investissement

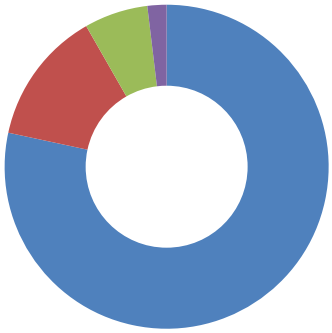

- (3) Excédent antérieur reporté 123 170,95 € =78,37 %
- Amortissement des travaux 21 000 € =13,36 %
- FCTVA 10 000 € =6,36 %
- Reliquat de subventions 3 000 € =1,91 %

UN CHEQUE….. POUR TOUS LES JEUNES DE FRONTENEX, C'EST POSSIBLE

Dans sa volonté de faciliter l'accès aux associations pour tous les jeunes de Frontenex, la commune mettra en place dès la rentrée de septembre un **CHEQUE ASSOCIATIF.** Ce chèque, présenté dans n'importe quelle association, permettra d'obtenir une adhésion ou une cotisation à prix modéré. Ce chèque devrait balayer certaines inégalités sociales devant des cotisations parfois coûteuses. Permettant l'accès au monde associatif à un plus grand nombre, cela devrait également développer l'activité des associations et surtout celles de Frontenex. En pratique, les jeunes devront retirer leur chèque sur présentation de leur carte d'identité ou tout document, justifiant de leur domicile sur Frontenex. Nous reviendrons dans les prochains numéros de votre P'tit Frontenexois, sur le montant et les dates de retrait.

La commission vie associative